



Le
GROUPE
SYSTÈME
FORÊT inc.
Les spécialistes de la
géomatique en foresterie

BON DE COMMANDE IPS SAISIE

		Nombre	Tarif	Total
Pour Windows : - CE - Mobile 5 - Mobile 6	Licence principale d'IPS Saisie Incluant un an d'entretien (valeur de 100\$)		500 \$	
	Licence secondaire d'IPS Saisie Incluant un an d'entretien (valeur de 50\$)		250 \$	
	Réactivation de l'entretien (durée d'un an) pour licence principale d'IPS Saisie		195 \$	
	Réactivation de l'entretien (durée d'un an) pour licence secondaire d'IPS Saisie		95 \$	
Frais d'administration pour l'activation d'une licence sans entretien.			50 \$	
Total (avant taxes et / ou rabais si applicables) :				

Compagnie ou organisme :			
Prénom et nom de l'utilisateur			
Adresse			
Ville		Province	
Code postal		Téléphone	
No commande		Fax	
Email			

SIGNATURE :

Par cette signature je confirme que j'ai pris connaissance des droits relatifs aux licences commandées dans ce formulaire et je m'engage à les respecter. (Voir la page suivante)

POUR COMMANDER : SIGNER ET RETOURNER CE FORMULAIRE PAR FAX AU (418) 531-1654 OU A INFO@GSF.QC.CA

DROITS RELATIFS AUX LICENCES D'IPS SAISIE

Le terme « **Produit** » sera utilisé pour désigner le logiciel « **IPS Saisie** » développée par le Groupe Système Forêt dans la description des droits relatifs aux licences ci-dessous.

L'acquisition d'une licence du produit donne à l'acquéreur une licence d'utilisation et inclus un an d'entretien, à partir de la date d'achat. Cet entretien permet à l'utilisateur de recevoir, durant la période de validité de l'entretien, les mises à jour du produit, le support sur le produit et l'activation du produit gratuitement.

Les droits concernant le code source et la propriété intellectuelle du produit demeure à Groupe Système Forêt et sont exclus de ce bon de commande.

L'achat d'une licence du produit permet l'installation sur un seul ordinateur ou serveur, selon la licence commandée. Pour déplacer une licence d'un ordinateur à un autre, l'utilisateur doit posséder un entretien actif valide pour cette licence et devra désinstaller la licence de l'ancien poste.

Si l'utilisateur n'a pas d'entretien valide du produit, et qu'il désire réinstaller ce dernier, mais sans réactiver l'entretien, des frais d'administrations sont applicables.

Les mises à jour du produit sont envoyées par courriel à l'utilisateur désigné dans ce bon de commande. Il est de la responsabilité de la compagnie ou organisme qui commande la licence d'informer le Groupe Système Forêt du changement d'utilisateur afin que celui-ci reçoive les nouvelles versions.

Le support sera effectué seulement sur la version la plus récente du produit diffusée.

Le support sur des fonctions ou des produits autres que ceux incluent dans le produit est sujet à des frais de consultation, même s'il y a un entretien actif.

La correction des bugs du produit sera effectuée dans les délais raisonnables, selon les possibilités des technologies disponibles. Groupe Système Forêt ne s'engage pas à fournir le correctif si celui-ci survient après l'expiration de la validité de l'entretien.

L'utilisation de cette licence et des fonctions qui la composent ne peuvent tenir responsable le Groupe Système Forêt pour d'éventuel bris ou pertes aux données numériques ou appareils.

L'utilisation de ce produit ne remplace pas la responsabilité de l'utilisateur à vérifier la conformité des résultats. Groupe Système Forêt ne peut pas être tenu responsable de l'invalidité des résultats obtenus par le produit.

Le produit sera supporté sur la version de la plateforme auquel il est relié lors de sa date de sortie (ArcGIS, ArcView, ArcPad, etc.). Le support sera inclus dans les 2 versions qui précèdent celle diffusée comme étant la plus récente.